



**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**

Ajouter ici le logo de la structure évaluatrice

NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR « CAIRN INGENIERIE »

DOSSIER : AP1_ n° 384

Intitulé du projet : S.Y.N.A.R.T

Porteur du projet :

Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

Evaluateur du projet :

Cairn Ingénierie

Patrick Lechaux et Noémia Marques

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Les ruptures des contrats d'apprentissage sont pour partie liées à :

- une méconnaissance en amont des métiers,
- la difficulté de s'intégrer dans les entreprises en raison des exigences des employeurs qui n'ont pas été suffisamment identifiées,
- l'absence de synergie entre les acteurs pour soutenir le jeune dans son projet
- l'inadéquation entre les exigences du référentiel de formation et les acquis scolaires des jeunes.

Ces constats ont amenés le CFA de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment et l'INFA a déposé un projet auprès du haut commissaire à la jeunesse qui se fixe pour objectifs de mettre en œuvre les conditions permettant aux jeunes ciblés de s'inscrire dans un parcours de réussite.

Les objectifs opérationnels sont :

- Attirer les jeunes vers les formations en alternance dans les métiers de l'artisanat,
- Leur donner les moyens d'effectuer de véritables choix et de mesurer les avantages et contraintes du milieu professionnel choisi,
- Et les inscrire dans un parcours de réussite débouchant sur une insertion durable dans l'emploi.

A cette fin, un plan d'action est défini :

1^{ère} phase - avril à juillet 2010 : construction du partenariat et développement du SAS préparatoire à l'entrée en alternance

2^{ème} phase - de juillet 2010 à novembre 2010 : mise en œuvre du SAS et travail avec l'Education Nationale sur les processus d'orientation fin de 3^{ème} et les « décrochages » en lycée.

3^{ème} phase - décembre 2010 à février 2011 : évaluation des résultats de l'expérimentation.

En parallèle au projet, une évaluation est mise en place et se décline selon deux modalités :

Evaluation en continue

- Caractériser et situer les avancées de l'expérience,
- Capitaliser et formaliser l'expérience en termes de construction d'une compétence collective
- Repérer les écarts par rapport aux objectifs initiaux, les difficultés et les obstacles

Evaluation finale :

- Mesurer l'impact de l'expérience
- Dégager les enseignements de l'action et les conditions de sa généralisation.

2. Etat d'avancement et premiers résultats

Le projet Synart prévoit l'accueil de 15 à 20 jeunes sur deux établissements de formation recrutant sur deux zones géographiques distinctes.

- Le CFA compagnonique de Saint Thibault des Vignes implanté en Seine et Marne
- L'INFA Ile de France et plus particulièrement l'établissement de Roissy Charles de Gaulle.

Le public ciblé se caractérise par sa situation au regard l'insertion professionnelle. Il s'agit notamment de jeunes éloignés de la vie professionnelle pour lesquels l'apprentissage peut-être un moyen de d'acquérir une qualification professionnelle et de s'engager dans un parcours positif au regard de l'emploi. Compte tenu de son positionnement, le projet SYNART ne pratique pas de sélection basée sur les acquis scolaires mais uniquement sur le projet professionnel qui doit être en phase avec les métiers du bâtiment proposés.

Ce choix d'axer la sélection dans un premier temps sur les motivations exprimées et dans un second temps sur les capacités à s'inscrire dans un contrat de formation par apprentissage qui est un des atouts du projet n'a pas permis de drainer les effectifs attendus en raison du glissement du calendrier. Néanmoins, les structures partenaires comptent sur Synart pour pouvoir y orienter des jeunes restés sans solution à la rentrée scolaire.

Il est important de noter que malgré le retard pris, 8 jeunes sur le CFA de Saint Thibault des Vignes et 10 sur l'INFA ont bénéficié de Synart¹. Ces résultats encourageants semblent démontrer que ce projet répond à un besoin réel pour certains jeunes.

Le critère de non sélectivité des jeunes et de respecter le choix de tous ceux qui souhaitent s'orienter vers un des métiers proposés dans le cadre de l'apprentissage est entièrement respecté. A ce jour, **la majorité** des jeunes positionnés est en situation d'échec ou de marginalisation par rapport au système scolaire et se sont vu offrir une véritable alternative.

Le projet devait, dans sa forme initiale, démarrer au mois de septembre 2009. La première phase était axée sur la construction du partenariat avec les différents acteurs de l'insertion dont l'éducation Nationale et les missions locales.

Du fait de l'arrivée tardive de la validation du projet par le haut commissariat, celui-ci a démarré avec 8 mois de retard.

Le calendrier initial a été perturbé mais sans pour autant remettre en cause les échéances. La volonté des porteurs du projet de respecter le calendrier initial ne permet pas de construire le projet avec toute la sérénité initialement prévue. Les différents intervenants des deux centres de formation, doivent réaliser les différents outils dans l'urgence. Il est particulièrement difficile de recruter les jeunes, tout en recherchant les entreprises, tout en construisant les outils de communication, tout en identifiant les besoins individuels de chaque jeune pour construire avec eux un projet pertinent....

Afin de respecter au maximum les échéances définies, le travail a principalement été axé sur la construction du partenariat avec les prescripteurs, le recrutement des jeunes et des entreprises.

Un important travail de communication a été réalisé sur cette première phase du projet. Il a pris plusieurs formes :

¹ On a indiqué en rouge dans le texte les évolutions par rapport à la note d'étape du 30 juin 2010.

- formalisation de documents de communication différents en fonction de la cible. Ces documents sont à la fois explicites et attrayants visuellement. Ils donnent l'information principale et sont appréciés des différents interlocuteurs.
- Organisation de réunions locales regroupant des prescripteurs potentiels pour présenter le projet, c'est au travers de celles-ci que certains des partenaires actuels ont découvert «Synart ».
- Campagne de mobilisation des partenaires potentiels au travers de contacts téléphoniques et d'entretiens individuels de présentation du projet.

L'entrée des jeunes dans le dispositif s'est étalée sur plusieurs mois et se poursuit afin de répondre aux demandes spécifiques des partenaires. Il s'est avéré que la mise en place de périodes trop figées pour l'admission de jeunes ne prenait pas en compte leur temporalité. Plusieurs cas de figures sont identifiables :

Les jeunes suivis par une association.

Ceux-ci ont bénéficié au cours des semaines précédentes d'un suivi personnalisé. Ils ont, au cours des entretiens avec leur « coach », élaboré un projet, travaillé sur les lacunes constatées. L'intégration du dispositif est la suite logique du travail réalisé en amont. Leur coach est très présent et constitue un relai important pour l'organisme de formation, il facilite la mise en place d'actions spécifiques si nécessaire. Leur entrée dans le dispositif est liée à la maturation du projet.

Les jeunes envoyés par une mission locale.

Ceux-ci sont, pour la plupart, très dépendants du calendrier scolaire ou plutôt des vacances. En effet, quelle que soit leur situation : rupture scolaire, absence de solution pour la rentrée scolaire, ou absence de projet, ils envisagent rarement de s'engager dans un projet de formation qui va exiger de renoncer aux vacances. C'est lors de la rentrée scolaire qu'ils commencent à se préoccuper de leur orientation, lorsqu'ils réalisent qu'ils n'ont pas de perspective pour l'année scolaire en cours. Alors seulement, ils s'engagent dans une recherche un peu plus dynamique. Par contre, ces jeunes, compte tenu d'une disponibilité limitée du conseiller, peuvent être tentés d'abandonner un projet qui demande une implication importante ou met en évidence des carences scolaires.

Les jeunes envoyés par la mission insertion de l'Education Nationale.

Ceux qui peuvent intégrer le dispositif sont repérés plusieurs semaines après la rentrée scolaire, suite à un travail de construction de projet qui peut être plus ou moins long. Ce n'est qu'en décembre voire janvier, qu'ils vont être orientés vers SYNART. Ils peuvent dans le cadre de leur suivi bénéficier d'actions complémentaires pour faciliter leur intégration et la réussite du projet.

Les jeunes qui viennent de leur propre initiative.

Ils ont fait le choix d'une formation ciblée et mettent en oeuvre les conditions de sa réussite.

18 jeunes ont intégré le projet SYNART. 10 sur le CFA de l'INFA et 8 sur celui des compagnons du devoir.

En fonction de leur situation et de la maturation de leur projet, ils ont bénéficié d'une passerelle courte ou d'une passerelle métier ou ont intégré directement une entreprise avec l'appui de Synart.

Actuellement, 9 jeunes sont en formation. 5 à l'INFA et 4 aux compagnons du devoir.
1 devrait signer un contrat d'apprentissage pour une entrée en formation en 2011.
2 ont changé de projet.
1 a directement accédé à un emploi dans un secteur différent
1 s'est engagé dans l'armée.
Les autres ont abandonné le projet et n'ont plus repris contact.

Des constats partagés par l'ensemble des acteurs du projet

Plusieurs actions conduites simultanément

Le projet prévoyait un temps de communication et de mobilisation des acteurs en parallèle de la construction du SAS préparatoire, avant l'entrée dans le dispositif des jeunes.

Dans les faits, le calendrier impose de mener simultanément les étapes 1 et 2 du projet. Le coordinateur de la mission ainsi que les représentants des deux établissements doivent tout réaliser dans un laps de temps très court : mobilisation des acteurs, élaboration des documents de communication, recherche d'entreprises, construction des outils spécifiques au sas préparatoire, identification des acteurs relais etc.

Ces chevauchements rendent les missions des uns et des autres beaucoup plus complexes et leur imposent de mener simultanément leurs différentes activités sans avoir une totale visibilité.

Une communication tardive préjudiciable à son positionnement

Le démarrage retardé de 8 mois n'a pas permis de consacrer en amont le temps nécessaire au travail de mise en synergie des acteurs et de communication sur les objectifs et les spécificités du projet. Le projet est donc arrivé trop tardivement pour une partie des partenaires potentiels et n'a pas pu s'intégrer dans les différentes possibilités d'orientation proposées par l'Education Nationale. En effet, au mois d'avril, date de démarrage effective du projet, la plupart des jeunes ont déjà émis des vœux pour l'année scolaire suivante. Néanmoins, un travail d'information a été réalisé, celui-ci devrait porter ses fruits à la rentrée de septembre.

Par ailleurs, tout nouveau projet doit dans un premier temps passer par une phase de présentation qui est plus ou moins longue en fonction des représentations des partenaires. Or, il nous faut constater qu'une partie des acteurs de l'Education Nationale et plus particulièrement les principaux de collège ont pour partie encore une vision de l'apprentissage négative et ne proposent pas naturellement cette voie. Faire changer les représentations demande du temps et c'est précisément ce qui a manqué au projet pour qu'il s'inscrive dans les options proposées aux collégiens.

La mission insertion de l'Education Nationale plutôt en retrait, au démarrage du projet commence à se mobiliser. Plusieurs jeunes suivis sont susceptibles d'intégrer le projet en début d'année 2011.

Pour ce qui concerne les missions locales, le même type de difficultés est rencontré. En effet, le travail de communication devait permettre de mettre en avant les points forts du projet et notamment l'absence de sélection sur la base des acquis scolaires, ce qui devait être une plus value réelle au regard d'une partie de leur public. L'absence de temps pour mobiliser les acteurs n'a pas permis de lever entièrement les craintes de certains d'entre eux que Synart soit un projet comme tant d'autres qui propose un stage de plus à des jeunes qui désespèrent de se voir proposer un projet à visée d'insertion professionnelle. Par ailleurs, malgré la communication et les réunions de travail, Synart, vient sans doute s'ajouter aux nombreux dispositifs que les missions locales ont à leur disposition. A cela s'ajoute un

constat de méconnaissance de ces structures par les jeunes et leurs familles qui de ce fait ne s'adressent pas à elles pour définir leur orientation

Une opportunité saisie par d'autres acteurs de l'insertion

Par contre, d'autres acteurs de l'insertion comme UPROMI et l'EPIDE ont rapidement identifié l'originalité du projet et l'opportunité qu'il représente pour leur public. Ces deux structures accueillent des jeunes qui sont généralement en rupture avec le système scolaire et dans une démarche de construction de projet. Le projet Synart, en raison de ses objectifs d'insertion professionnelle et d'absence de pré requis scolaires trop contraignants, offre aux professionnels de ces structures de nouvelles possibilités d'orientation pour les jeunes. **Contrairement aux autres professionnels de l'insertion, ceux-ci estiment que la possibilité d'offrir une entrée dans le dispositif quelle que soit la période est plutôt intéressante car elle permet de poursuivre le travail d'insertion engagé.**

Une solution qui tarde à être mobilisée par les acteurs

7 jeunes ont été orientés vers SYNART en juillet 2010 par des associations d'insertion et la mairie de Saint Thibault les Vignes et 1 par la mission locale.

Les acteurs envisageaient de mobiliser Synart à la rentrée de septembre pour les jeunes qui n'auraient pas trouvé d'orientation à cette période. Dans les faits, il n'y pas eu de nouvelle orientation par ces structures.

Le recrutement des entreprises une difficulté réelle

Tout le dispositif se construit dans l'urgence, pour les raisons évoquées. Il en est de même pour le recrutement des entreprises qui se heurte à plusieurs difficultés.

- Une conjoncture économique peu porteuse et qui n'engage pas les entreprises à embaucher même dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
- Une période peu propice au recrutement en raison d'un manque de visibilité sur les commandes à venir.
- Une concurrence accrue entre les différents organismes de formation par alternance qui recherchent tous des employeurs pour leurs nouvelles recrues.
- L'absence de soutien affirmé de la part des organisations professionnelles qui choisissent avant tout de privilégier leurs propres centres de formation.

Néanmoins, quelque soit le niveau d'implication actuel des acteurs, tous manifestent un véritable intérêt pour le projet. Le choix de faire participer les têtes de réseaux au comité de pilotage et les acteurs de proximité à des groupes de suivi par territoire est fortement apprécié de tous.

La nécessité de retravailler le projet

Malgré l'intérêt manifesté par les partenaires, force est de constater une mobilisation réduite. Il est donc prévu de retravailler certains points :

Un repérage plus exhaustif des acteurs et de leur intervention sur le projet sur chaque territoire

L'hypothèse que les prescripteurs sont uniquement à la recherche de dispositifs de formation en alternance qui permettent en amont un temps de découverte pour définir un choix d'orientation ne se valide qu'en partie. Certes, cette phase de validation de projet est importante mais elle doit

s'enrichir d'une connaissance plus affinée des ressources du territoire pour les mobiliser en fonction des besoins. Synart ne peut à lui seul répondre à toutes les situations et ce n'est pas souhaitable. Par contre, il doit être en capacité d'utiliser l'existant. Constituer des partenariats avec les différents acteurs sera le moyen d'accueillir un nombre plus important de jeunes, de se constituer un réseau et de faire reconnaître les spécificités de Synart.

De même, les prescripteurs sont nombreux et divers à l'occasion du travail de repérage ; ceux-ci doivent être systématiquement identifiés dans leurs actions et leurs spécificités pour que Synart devienne pour eux un outil d'insertion.

Construire une offre en partenariat avec les prescripteurs

Synart est le fruit de la réflexion de deux CFA, face à certains constats. Même si ces constats sont une réalité, la solution proposée met les prescripteurs dans une position de consommateur. Ils utilisent ou pas cet outil, en fonction de la représentation qu'ils s'en font. Un travail en amont d'identification de leurs besoins, des situations récurrentes des jeunes permettra une réponse plus appropriée et au plus près des attentes. Ce travail d'identification devant déboucher sur la construction d'un dispositif multiformes validé par les partenaires.

L'ingénierie du projet

Les porteurs de projet avaient privilégié la communication, l'intégration de jeunes et la recherche d'entreprises, d'où le recrutement d'une chargée d'insertion.

Les parcours possibles pour les jeunes en fonction de leur situation n'avaient pas été suffisamment formalisés pour permettre aux prescripteurs de bien repérer la valeur ajoutée du dispositif. Pour que Synart atteigne ses objectifs, il devient important de construire les différents parcours qui seront proposés au regard des besoins des jeunes. L'hypothèse de départ, d'une intégration au CFA dans le cursus classique, à la seule suite éventuelle d'une passerelle découverte ne s'avère pas opérante au regard des différents profils de jeunes

Les centres vont devoir construire des outils pour identifier les besoins de chaque jeune et leur offrir un projet personnalisé. A cette fin, un professionnel chargé de ce travail va être positionné sur le dispositif. Il aura pour mission de bâtir l'architecture du projet en précisant ses différentes phases, de définir les outils à construire ou à mobiliser.

Offrir des alternatives aux jeunes

Tous les jeunes ne sont pas en capacité de s'engager dans un cursus diplômant que ce soit pour des raisons de pré requis insuffisants ou de refus du système scolaire classique. Pouvoir leur proposer la préparation d'un titre professionnel ou d'un CCP (partie du Titre) pourrait s'avérer une alternative positive pour l'accès à l'emploi.

CERTIFICAT : (ne fera pas l'objet d'une publication)

Je soussigné, Patrick Lechaux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 384, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31 janvier 2011

Signature : Patrick LECHAUX, Directeur de CAIRN Ingénierie

Signature :